



A.E.P. Pôle Formation

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro
93 83 03825 83
auprès du préfet de la région
Provence Alpes Côte d'Azur



Programme de formation

LES VISITES MEDIATISEES

Objectifs généraux :

- Situer les visites médiatisées dans leur cadre législatif.
- Repérer les enjeux et le cadre théorique des visites médiatisées.
- Définir les place et rôle de l'intervenant lors des visites médiatisées

Objectifs opérationnels :

- Animer des visites médiatisées
- Garantir la sécurité psychique de l'enfant tout en soutenant la relation parent/enfant.
- Évaluer et organiser des temps de restitution avec l'enfant, les parents, ou les professionnels

Personnes concernées et prérequis

- Psychologues
- Travailleurs sociaux
- Toutes personnes amenées à animer des visites médiatisées

Nombre de stagiaires

- Le nombre maximum de participants est de 10
- Le nombre minimum de participants est de 4

Contenu

- Rappels théoriques et juridiques
- Le recours aux visites médiatisées : intérêts, enjeux, limites
- Réflexion sur le cadre et les modalités du dispositif
- Réflexion sur les place et rôle du tiers dans la médiation des rencontres parents-enfants

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes actives et interactives (jeux de rôle, ...)
- Alternance entre apports théoriques et débats
- Etudes de cas et analyse des situations rapportées par les participants.
- Echanges et réflexion sur les pratiques

AEP POLE FORMATION 312 A Avenue Jean Monnet 83190 OLLIOULES

Tel : 04 94 98 04 42

Courriel : aepoleformation@orange.fr

- Un support de cours est remis à chaque participant.
- Une salle de formation
- Un paperboard

Evaluation des résultats et satisfaction des stagiaires

En début de formation :

- Chaque participant aura à remplir une grille nominative d'auto évaluation de ses connaissances dans le domaine de l'intervention, distribuée par l'intervenant.
- Le formateur identifie avec les participants leurs objectifs en termes d'amélioration des pratiques professionnelles.

Pendant la formation :

- Tout au long de la formation, des études de cas, des mises en situation, des débats, des exercices nombreux, permettent de mesurer l'intégration des connaissances et la mise en pratique des outils acquis.
- Pour vérifier les acquis de la journée et mettre en place des actions de régulation afin de s'adapter au processus d'apprentissage du groupe, le formateur fait à la fin de chaque journée de formation un questionnaire, une synthèse suivie d'un tour de table.

En fin de formation :

- Test de connaissance finale
- Questionnaire de satisfaction des stagiaires
- Questionnaires de satisfaction commanditaires.

Durée de la formation

- 2 fois 2 jours les 17 et 18 mars 2022 et 5 et 6 mai 2022

Lieu de la formation

- AEP POLE FORMATION 312 A Avenue Jean Monnet 83 190 OLLIOULES

Intervenant

- Psychologue MASTER II de l'enfance, de l'adolescence et du vieillissement.

Nature de la formation

- Formation non diplômante et non éligible au CPF

Formalisation à l'issue de la formation

- Attestation de fin de formation

Coût de l'action :

- 800€ net de toute taxe

Accessibilité aux personnes ayant un besoin de compensation :

- Pour toute personne ayant un besoin de compensation, veuillez contacter madame Véronique Terrasse au 04 94 98 04 42.